

Mémoire présenté dans le cadre de l'étude du Comité permanent de la condition féminine sur les *obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique*, le vendredi 6 juillet 2018

La présentation du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

La description

Le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ) est un regroupement provincial, dûment constitué depuis 1997 et incorporé depuis 2001, composé des 17 tables régionales de groupes de femmes au Québec. Il s'agit d'un regroupement féministe de défense des droits, qui travaille sur les questions mettant en jeu les intérêts et les droits des femmes.

L'analyse et l'action

Le RTRGFQ établit le constat que les femmes font toujours face à une discrimination systémique et qu'il demeure des inégalités persistantes à leur égard. Ces inégalités sont particulièrement présentes dans les discriminations systémiques qui s'exercent envers les femmes et les mécanismes de reproduction de ces oppressions, l'accès des femmes au pouvoir, l'autonomie économique des femmes, la santé des femmes, la marchandisation des services publics et des ressources. Le RTRGFQ veut agir sur ces inégalités.

Le RTRGFQ est d'avis que ces inégalités persistantes doivent être comprises et combattues à partir d'une analyse féministe tenant compte de l'intersection des divers systèmes d'oppression. Le RTRGFQ favorise et promeut une analyse différenciée selon les sexes tenant compte de l'intersection des oppressions.

En plus de combattre les inégalités vécues par toutes les femmes, l'action du RTRGFQ vise à proposer des actions alternatives pour la construction d'un monde juste, égalitaire, solidaire, démocratique, libre de choix, respectueux de la vie et de la dignité humaine.

L'expertise et les réalisations pour favoriser l'accès des femmes au pouvoir

Les tables régionales de groupes de femmes et le RTRGFQ sont en action depuis plus de 20 ans pour favoriser la participation des femmes à la vie démocratique québécoise. Toutes sont préoccupées par le déficit démocratique croissant et déclarent qu'il est temps que les femmes puissent participer pleinement aux décisions qui concernent leur communauté: c'est une question d'égalité (*Manifeste Pour le développement d'une réelle démocratie au Québec. Il faut que les femmes « s'emmêlent »*, 2014).

Pour faciliter l'accès des femmes au pouvoir, les tables régionales de groupes de femmes ont mis sur pied sept réseaux de femmes élues, monté quatre programmes de mentorat en politique municipale et réalisé 35 outils en ligne, guides, formation, vidéos. Des événements ont été organisés par les tables régionales de groupes de femmes où des centaines d'hommes et de femmes ont discuté de la faible représentation des femmes dans les milieux politiques (journée-conférence *Égalité femmes-hommes : Nos municipalités au coeur de la solution*, septembre 2017 en Montérégie; panels de réseautage Ville de Gatineau, MRC, Vallée de la Gatineau, Pontiac et Papineau; colloque *Pour une gouvernance équitable*, novembre 2011 au Saguenay-Lac-Saint-Jean; ateliers de mobilisation pour la promotion de la participation politique des femmes au niveau municipal dans la région Gaspésie-les-îles-de-la-Madeleine, etc.). Deux mémoires ont été déposés traitant de la Loi électorale et du mode de scrutin. Nous avons également déposé un mémoire dans le cadre

du mandat d'initiative de la Commission des relations avec les citoyens, sur la place des femmes en politique, en décembre 2017. Enfin des centaines de communiqués ont décrié la lente progression vers la parité et ont été partagés à la ministre responsable de la Condition féminine au Québec (campagne *Connaissez-vous la politique Madame la Ministre?* 2016).

Les recommandations sur les mesures les plus pertinentes

Afin de créer une opportunité favorable à l'élection de femmes, il faut donc que la mise en place d'un **nouveau mode de scrutin** soit complétée par des mesures efficaces qui donnent des résultats tangibles. Voici quelques exemples issus d'une réflexion concernant l'Assemblée nationale du Québec qui pourrait inspirer sur le plan national.

Pour favoriser un plus grand pluralisme politique donc un reflet le plus fidèle possible de la volonté populaire

- Établir une proportionnelle nationale, c'est-à-dire que l'attribution d'au moins 40 % des sièges au Parlement devrait se faire en proportion du nombre de votes obtenus par les partis à la grandeur du Canada et par conséquent l'établissement d'une liste nationale.
- Utiliser deux bulletins de vote : chaque électrice et électeur doit pouvoir utiliser deux votes pour exprimer toutes les nuances de sa pensée politique.

Pour favoriser une représentation équitable des régions à la Chambre des communes

- Faire en sorte que les listes nationales des partis contiennent obligatoirement des noms de candidates et de candidats issus de toutes les régions dans la première moitié de la liste.

Pour favoriser une représentation égale des femmes et des hommes à la Chambre des communes

- Croire que l'inscription de l'égalité comme objectif dans la Loi électorale du Canada est essentielle pour lancer un message politique clair à la société. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, des mesures doivent être adoptées, certaines contraignantes, certaines incitatives.
- Établir des listes nationales avec une alternance obligatoire de candidatures féminines et masculines en commençant par une femme tout en se préoccupant d'une représentativité minimum de toutes les régions du Canada.
- Obliger les partis à se doter d'un plan d'action prévoyant des mesures concrètes pour atteindre l'égalité et exiger qu'ils fassent rapport annuellement au directeur général des élections à cet effet.
- Modifier les bonifications financières au fonctionnement des partis en fonction des élues et non des candidates, et ce à compter de 35 % d'élues.
- Obliger les partis politiques à ce que les sommes reçues au chapitre de la bonification de leur allocation annuelle soient versées dans un fonds dédié à l'atteinte de l'égalité dans chaque parti (donc pour réaliser les plans d'action).
- Accorder un remboursement majoré des dépenses électorales des candidates et des élues à compter de 35 % de candidatures féminines.
- Continuer l'application de ces mesures, trois (3) élections après l'atteinte de l'égalité.
- Maintenir et élargir tout programme dont l'objectif est de préparer et former les femmes à occuper les fonctions d'élue et à s'y maintenir.

Parce que le système actuel ne permet pas un plein exercice de la démocratie et parce qu'il permet difficilement d'obtenir une juste représentation des femmes et de la diversité ethnoculturelle, il est primordial de se doter d'un nouveau mode de scrutin basé sur le principe d'égalité pour toutes les femmes.

Une représentation féministe et intersectionnelle

Le RTRGFQ et ses 17 membres croient que toute conception progressiste de la démocratie devrait impliquer un effort soutenu pour prendre en compte la diversité ethnoculturelle des femmes et des hommes de notre communauté. Le RTRGFQ veut une égalité différenciée, pluraliste, constituée de femmes et d'hommes de différentes origines et cultures. Pour ce faire, une analyse féministe intersectionnelle doit être appliquée afin de dégager des mesures spécifiques tenant compte du croisement de diverses oppressions que les femmes peuvent vivre. Ainsi, le RTRGFQ considère les

facteurs socio-économiques, des inégalités sociales et des préjugés qui font en sorte que le rôle de représentation n'est pas autant accessible à tout le monde. Toutes les personnes devraient y avoir accès de façon égale et devrait s'y sentir invitées de la même façon.

De plus, le RTRGFQ aimerait exprimer sa solidarité avec ses sœurs autochtones et son désir d'atteindre ensemble l'égalité dans la représentation politique, tout en affirmant que celles-ci sont mieux placées que quiconque pour apporter et défendre leur point de vue quant à leur besoin de représentation au Parlement du Canada et aux changements structureaux qui doivent être mis en place.

Pour favoriser une représentativité ethnoculturelle à la Chambre des communes

- Que les partis politiques soient tenus de présenter un % de personnes racisées parmi leurs candidatures lors des élections.
- De faire en sorte que la liste nationale des partis reflète la diversité ethnoculturelle et que ces candidatures soient placées en bonne place sur les listes, de manière à ce que les candidates soient en position d'obtenir des sièges.
- Que les partis politiques soient tenus de justifier tout écart entre le % de personnes racisées candidates et le % d'élus.
- D'obliger les partis à se doter de plans d'action pour atteindre une représentation équitable des communautés ethnoculturelles et exiger qu'ils fassent rapport annuellement au directeur général des élections à cet effet.
- De modifier les bonifications financières au fonctionnement des partis en fonction des personnes élues.
- D'intégrer des données racisées aux différentes statistiques existantes lors d'élections.

En terminant, le RTRGFQ et ses membres tiennent à souligner le dévouement et l'implication de tous les groupes de femmes de la province de Québec pour l'atteinte de l'égalité de fait. Le RTRGFQ réitère sa volonté de travailler avec celles et ceux qui ont à cœur l'égalité de fait réelle et juste pour toutes les femmes. Car c'est ensemble et solidairement que nous pourrons y arriver!

Merci à Gisèle Dallaire – Récif 02 pour sa précieuse contribution à ce mémoire!

Les références

BENOÎT, Marie-France (2017). *Vers une plus grande démocratie, avec plus de justice, par une présence accrue des femmes en politique*, Une réforme électorale au Québec, Mouvement pour une démocratie nouvelle, p. 31.

BRAULT, Lucie (2014). *Le mode de scrutin proportionnel: un atout pour les femmes*, Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, p.4.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2015). *Les femmes en politique: en route vers la parité*, 118 p.

Directeur général des élections du Québec (DGÉQ). (2014). *Femmes et politiques: Facteurs d'influence, mesures incitatives et exposé de la situation québécoise*, Collections études électorales, Québec, 130 p.

MOUVEMENT POUR UNE DÉMOCRATIE NOUVELLE (2017). *Foire aux questions*, Forums citoyens 2017, Chaque voix compte.

NAVARRO, Pascale (2015). *Femmes et pouvoir: les changements nécessaires*, Leméac éditeur, Québec, 95 p.

PIERRE, Myrlande (2017). *La représentation politique de la diversité ethnoculturelle québécoise: un objectif démocratique collectif*, Une réforme électorale au Québec? Mouvement pour une démocratie nouvelle.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE (2017). *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, Québec.